

Fiche de données de sécurité

page: 1/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Kaurit® Powder 390

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: produit chimique, pour les utilisateurs industriels et professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact: BASF France SAS 176, rue Montmartre 75002 PARIS FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

Classement de préparations spéciales (GHS):

Le produit contient les composants suivants et peut causer une réaction allergique cutanée: formaldéhyde à....%

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit de condensation à base de:urée, formaldéhyde à....%

Ingrédients soumis à réglementation

Pas de dangers particuliers connus.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières: apport d'air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: L'utilisation pour l'usage prévu et dans les conditions appropriées ne comporte pas de danger

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: formaldéhyde à....%, vapeurs nocives

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations:

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Les résidus d'incendie doivent être éliminés conformément aux réglementations officielles locales. En cas d'incendie, formation possible de gaz/vapeurs toxiques. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts. Éviter la pénétration dans des drains et eaux de surface. Vérifier la conformité avec les règlementations locales avant envoi dans les installations de traitement des effluents.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser par un moyen mécanique. Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informer les travailleurs des risques possibles causés par la libération de formaldéhyde au cours du traitement.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter la formation de poussières. poussières explosibles. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène basse densité (PELD), verre, papier, Polyéthylène haute densité (PEHD)

Autres données sur les conditions de stockage: À conserver dans l'emballage d'origine non ouvert dans un endroit frais et sec.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

50-00-0: formaldéhyde à....%

VLE 0,74 mg/m3 (Directive 2004/37/CE)

VME 0,62 mg/m3; 0,5 ppm (Directive 2004/37/CE) VME 0,37 mg/m3; 0,3 ppm (Directive 2004/37/CE)

VLE 0,6 ppm (Directive 2004/37/CE)

Composants avec PNEC

50-00-0: formaldéhyde à....%

eau douce: 0,44 mg/l eau de mer: 0,44 mg/l

libération sporadique: 4,4 mg/l sédiment (eau douce): 2,3 mg/l sédiment (eau de mer): 2,3 mg/l

sol: 0,2 mg/l

station d'épuration: 0,19 mg/l

Composants avec DNEL

50-00-0: formaldéhyde à....%

travailleur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation:

0,75 mg/m3, 0,6 ppm

travailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation:

0,375 mg/m3, 0,3 ppm

travailleur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 240

mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale:

4,1 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée:

102 mg/kg

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, par voie cutanée:

0,012 mg/cm2

consommateur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux,

Inhalation: 0,1 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation de poussières. (Filtre à particules EN 143 type FFP2)

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Protection des yeux:

Afin de satisfaire les règles générales d'hygiène industrielle, des lunettes de sécurité avec protections latérales (par ex. EN 166) sont recommandées.

Vêtements de protection:

En cas d'une utilisation conforme à l'utilisation prévue et de respect des règles d'hygiène industrielle habituelles, un vêtement de protection n'est pas requis.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide
Etat physique: poudre
Couleur: blanc(he)
Odeur: odeur faible
Point de fusion: env. 120 °C

Point d'ébullition:

Non déterminable car la substance /

le produit polymérise.

Inflammabilité: pas facilement inflammable

Point d'éclair: > 200 °C (ISO 2592) Température d'auto-inflammation: env. 450 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: > 250 °C

Pas de décomposition lors d'un stockage ou d'une mise en oeuvre

appropriés.

Valeur du pH: env. 7 (DIN ISO 976)

(660 g/l, 20 °C)

Solubilité dans l'eau: miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): < 1,0

(20 °C)

Ces informations proviennent des

propriétés de chacun des

composants.

Pression de vapeur:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des

propriétés des différents constituants.

Données relatives à : eau

Pression de vapeur: 23,4 hPa

(20 °C)

Données bibliographiques.

Données relatives à : formaldéhyde à....%

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date / Première version: 27.02.2003 Produit: **Kaurit® Powder 390**

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Pression de vapeur: 1,2 - 1,3 hPa

(20 °C)

Les données se rapportent à la

matière active.

14 hPa (méthode interne)

(55 %(m), 20 °C) dynamique

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 33,53 - 77,79 μm (D50, Volumetric Distribution,

mesuré(e))

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Le produit n'est pas explosif mais un

mélange air/poussière pourrait provoquer une explosion de

poussières.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'une

substance auto-échauffante au sens de la classe 4.2 de la réglementation

de transport ONU.

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: env. 600 kg/m3 (ISO 697)

Autres informations: aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque de polymérisation spontanée en présence d'acides forts, de bases et de peroxydes. Lors des réaction avec les acides, l'eau et/ ou la chaleur, du formaldehyde sera libéré, pouvant agir en tant que sensibilisant.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

10.4. Conditions à éviter

> 30 °C

Eviter la chaleur. Eviter l'humidité. Eviter la formation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Peroxydes organiques, bases fortes, acides forts, anhydrides d'acides

10.6. Produits de décomposition dangereux

formaldéhyde à....%

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. L'inhalation d'un mélange enrichi/saturé en vapeur dans l'air ne présente pas de risque aigu. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 10.000 mg/kg

rat (par inhalation): 8 h (IRT)

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (test BASF)

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

En cas de contact prolongé avec la peau, un effet sensibilisant n'est pas à exclure.

mutagénicité des cellules germinales

Pas de données disponibles.

cancérogénicité

Données relatives à : formaldéhyde à....% Evaluation du caractère cancérogène:

Après une exposition inhalative à vie à des concentrations provoquant des dommages aux muqueuses, des tumeurs nasales sont apparues chez les rats. Pour d'autres espèces animales ces mêmes résultats n'ont pas été observés ou l'ont été avec un effet nettement plus faible. Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC/IARC) a classé le formaldéhyde en Catégorie 1 des substances cancérigènes chez l'homme, sur la base d'une évidence épidémiologique qui a montré une relation entre l'exposition à l'aldéhyde formique et le cancer du rhino-pharynx. Aucun effet nocif n'est à attendre si les équipements de protection individuelle et les mesures d'hygiène industrielle recommandés sont appliqués.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Aucun effet toxique sur la reproduction n'est signalé.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène: non tératogène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Données relatives à : formaldéhyde à....%

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

page: 10/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.

Données relatives à : méthanol

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

La substance peut causer la perte de la vue après ingestions répétées. A la suite d'inhalations répétitives, la substance peut causer la perte de la vue.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement déléqué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 500 mg/l, Leuciscus idus (DIN 38412 partie 15, statique)

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

boue activée, industrielle (DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C, aérobie) L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Le produit n'a pas été testé.

L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données sur l'élimination:

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

La partie polymérique n'est pas biodisponible compte tenu de ses propriétés structurelles. L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

12.8. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

page: 12/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport: Groupe d'emballage: Pas applicable

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Pas applicable

Pas applicable

Aucun connu

Pas applicable

Pas applicable

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Pas applicable Dangers pour Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

page: 13/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable

l'environnement:

Pas applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime

Sea transport

IMDG IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des

Groupe d'emballage:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Nations unies: Classe(s) de danger pour

le transport:

Dangers pour

l'environnement:

Pas applicable

Pas applicable

Pas applicable

Pas applicable

Aucun connu

name:

number:

Transport hazard class(es):

transport regulations

UN proper shipping

UN number or ID

Packing group:

Environmental

hazards:

Not applicable Not applicable

Not applicable

Not applicable

Not applicable

Special precautions

for user

Not classified as a dangerous good under

Not classified as a dangerous good under

None known

Transport aérien

d'identification:

Nations unies:

le transport:

Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des

réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Classe(s) de danger pour

Nom d'expédition des

Pas applicable

Pas applicable

Pas applicable

UN number or ID number:

Not applicable

UN proper shipping

Packing group:

Environmental

transport regulations

Not applicable

name:

Transport hazard

Not applicable

class(es):

Pas applicable Pas applicable Not applicable Not applicable

Groupe d'emballage: Dangers pour

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Special precautions None known Aucun connu

prendre par l'utilisateur for user

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 43, 43bis

En raison de la présence de formaldéhyde, ou de la libération possible lors de son utilisation, la mise en oeuvre de ce produit est soumise aux prescriptions de l'arrêté du 5 janvier 1993 et des articles R231-56 à R231-56-12 du code du travail

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Date / mise à jour le: 19.12.2022 Version: 11.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Version précédente: 10.0

Date de la version précédente: 31.07.2018 Date / Première version: 27.02.2003

Produit: Kaurit® Powder 390

(ID Nr. 30034927/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 13.10.2025

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.